

Date de publication : 02.10.2026

GUYANE

Surveillance épidémiologique des arboviroses

Semaine 39 (du 21 au 27 septembre 2026)

Points et indicateurs clés

Dengue

L'activité liée à la dengue est faible sur l'ensemble du territoire.

Chikungunya

Depuis fin janvier (S04), 2 017 cas de chikungunya ont été biologiquement confirmés en Guyane, dont 31 en S39 (données non consolidées). La circulation du virus est active sur le territoire :

- **Littoral Ouest** : après plusieurs semaines de ralentissement de la circulation du virus sur le Littoral Ouest, et une activité aux urgences pour chikungunya faible, l'épidémie est terminée et le secteur est en post-épidémie depuis la S38. Toutefois des cas continuent d'être diagnostiqués, la vigilance doit donc être maintenue, une reprise épidémique ne pouvant être exclue compte tenu de la situation régionale.
- **Savanes** : le nombre de passages aux urgences du CHK pour suspicion de chikungunya était stable en S39, et la part d'activité liée à ces passages était en baisse et inférieure à 6 %. Après un ralentissement de la circulation virale pendant deux semaines, celle-ci se stabilise. L'épidémie se poursuit dans ce secteur.
- **Ile de Cayenne** : en S39, 2 foyers actifs étaient en cours de suivi, répartis sur deux communes du secteur. En l'absence de transmission d'une partie des données de laboratoire, la tendance est difficilement interprétable et le nombre de cas sous-estimé. L'Ile de Cayenne reste en phase de foyers épidémiques.
- **Maroni** : aucun nouveau cas n'a été biologiquement confirmé en S39 dans ce secteur, qui est en phase de transmission sporadique.
- **Intérieur, Intérieur Est et Oyapock** : aucun nouveau cas n'a été biologiquement confirmé en S39. Ces secteurs sont en phase de veille épidémiologique.

Chikungunya

Depuis la détection du 1^{er} cas confirmé de chikungunya fin janvier (S2026-04), 2 017 cas ont été biologiquement confirmés en Guyane. Le secteur du Littoral Ouest est en post-épidémie (depuis S38). Le secteur des Savanes reste en épidémie (depuis S23), l'Ile de Cayenne est en phase de foyers épidémiques (depuis S18), le secteur du Maroni est en phase de transmission sporadique (depuis S11) et les secteurs de l'Intérieur, de l'Intérieur Est et de l'Oyapock sont en veille épidémiologique. Les niveaux de gestion du plan ORSEC de lutte contre les arboviroses définis par les autorités sanitaires sont présentés en page 7.

Surveillance virologique

En S38 et S39, respectivement 53 et 31 cas de chikungunya ont été biologiquement confirmés (données non consolidées en S38 et S39).

La tendance à l'échelle régionale est difficilement interprétable car les dynamiques épidémiologiques par secteur sont hétérogènes. Par ailleurs, la diminution du nombre de cas biologiquement confirmés peut s'expliquer en partie par la non transmission d'une partie des données de laboratoires depuis la S36.

Au total, depuis le début de l'année, 2 017 cas ont été biologiquement confirmés. Le sex-ratio H/F est de 0,8 (45 % d'hommes) et l'âge médian de 36 ans [IQR : 16 – 54]. Parmi ces cas, 25 % ont moins de 15 ans et 17 % ont 60 ans et plus.

Cas hospitalisés

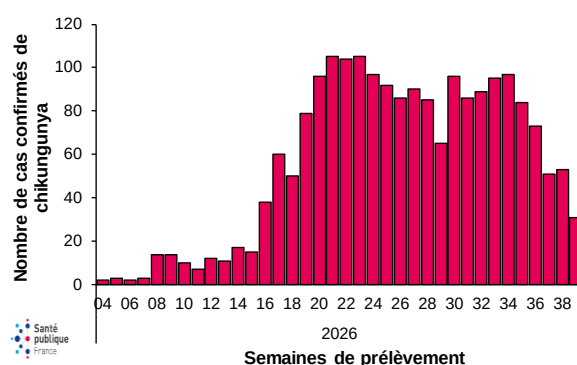
Depuis le début de l'année, 373 cas probables ou confirmés de chikungunya ont été hospitalisés (données en cours de consolidation) dont 244 au CHOG, 101 au CHK et 28 au CHC.

L'âge médian des cas hospitalisés était de 27 ans [IQR : 8 - 55] et 11 % étaient âgés de moins de 3 ans. Le sex-ratio H/F était de 0,7 et la durée médiane de séjour de 2,0 jours [IQR : 1,1 - 4,1].

Selon un premier classement provisoire, 79 % des cas hospitalisés ont présenté une forme commune du chikungunya, 12 % une forme inhabituelle et 9 % une forme sévère. Cependant, ces proportions sont à interpréter avec prudence dans la mesure où le classement définitif, par un infectiologue référent, tend à notablement réduire le nombre de cas sévères.

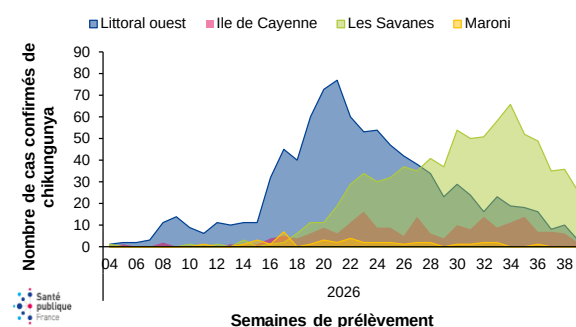
Par ailleurs, 203 cas (55 %) présentaient des facteurs de risque et/ou des comorbidités, dont les principaux étaient l'hypertension artérielle, la grossesse et le diabète. Trois cas de transmission

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026

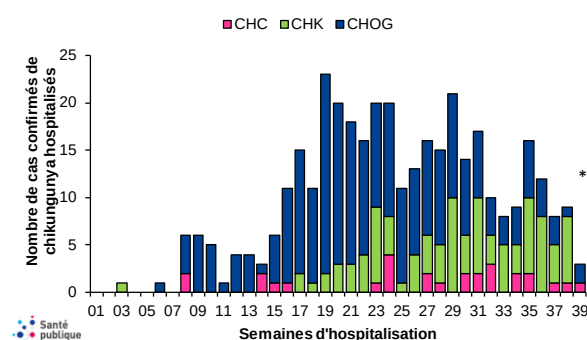


* Données des S2026-37 à 39 en cours de consolidation

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya par secteur, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



Nombre hebdomadaire de cas hospitalisés pour chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



* Données des S2026-37 à 39 en cours de consolidation

materno-néonatale ont été enregistrés : un a été classé comme forme non-sévère et deux ont présenté une forme sévère de la maladie.

Depuis le début de la surveillance, 4 décès chez des patients biologiquement confirmés de chikungunya ont été enregistrés : pour 2 d'entre eux, la cause du décès n'était pas l'infection par le chikungunya, pour 1, la cause du décès était indirectement liée au chikungunya et pour le dernier, le décès était directement en lien avec le chikungunya.

Le tableau ci-après résume les caractéristiques des cas hospitalisés. Pour deux cas - dont un des décès - le caractère commun, inhabituel ou sévère de leur chikungunya n'a pas pu être déterminé, ils ne sont donc pas inclus dans le tableau ci-après.

Caractéristiques des cas hospitalisés pour chikungunya, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026 (N = 371) – Classement des formes communes, inhabituelles et sévères provisoires

	Formes communes		Formes inhabituelles		Formes sévères		Total	
	(N = 293 ; 79 %)		(N = 46 ; 12 %)		(N = 32 ; 9 %)		(N = 371)	
Sexe								
Femmes	171	58 %	25	54 %	18	56 %	214	58 %
Hommes	122	42 %	21	46 %	14	44 %	157	42 %
Classes d'âge								
< 1	13	4 %	1	2 %	9	28 %	23	6 %
1 à 2	13	4 %	3	7 %	3	9 %	19	5 %
3 à 14	73	25 %	15	33 %	2	6 %	90	24 %
15 à 29	57	19 %	4	9 %	7	22 %	68	18 %
30 à 44	35	12 %	6	13 %	3	9 %	44	12 %
45 à 59	43	15 %	7	15 %	2	6 %	52	14 %
60 et +	59	20 %	10	22 %	6	19 %	75	20 %
Au moins un facteur de risque / comorbidité (incluant grossesse)								
Non	137	47 %	16	35 %	15	47 %	168	45 %
Oui	156	53 %	30	65 %	17	53 %	203	55 %
1-2	132	85 %	23	77 %	13	76 %	168	83 %
3-4	22	14 %	6	20 %	3	18 %	31	15 %
5-6	2	1 %	1	3 %	1	6 %	4	2 %
Facteurs de risque / comorbidités								
Hypertension artérielle	63	22 %	12	26 %	7	22 %	82	22 %
Grossesse	35	20 %	4	16 %	7	39 %	46	21 %
Diabète	30	10 %	4	9 %	6	19 %	40	11 %
Atteinte respiratoire	13	4 %	4	9 %	0	0 %	17	5 %
Drépanocytose	10	3 %	5	11 %	0	0 %	15	4 %
Maladie cardio-vasculaire	9	3 %	2	4 %	3	9 %	14	4 %
Insuffisance rénale	9	3 %	3	7 %	2	6 %	14	4 %
Obésité	12	4 %	3	7 %	1	3 %	16	4 %
Accident vasculaire cérébral	9	3 %	1	2 %	1	3 %	11	3 %
Immunodépression	9	3 %	1	2 %	0	0 %	10	3 %
Prématurité	5	2 %	1	2 %	1	3 %	7	2 %
Autre	52	18 %	10	22 %	4	13 %	66	18 %
Symptômes								
Fièvre	284	97 %	41	89 %	29	91 %	354	95 %
Arthralgies/artrites	224	76 %	29	63 %	19	59 %	272	73 %
Myalgies	114	39 %	17	37 %	11	34 %	142	38 %
Céphalées	104	35 %	16	35 %	9	28 %	129	35 %
Nausées/vomissements	76	26 %	10	22 %	7	22 %	93	25 %
Atteinte cardio-vasculaire aiguë	29	10 %	14	30 %	17	53 %	60	16 %
Diarrhées	34	12 %	4	9 %	3	9 %	41	11 %



	Formes communes		Formes inhabituelles		Formes sévères		Total	
	(N = 293 ; 79 %)		(N = 46 ; 12 %)		(N = 32 ; 9 %)		(N = 371)	
Rash	24	8 %	5	11 %	4	13 %	33	9 %
Douleurs abdominales	27	9 %	6	13 %	2	6 %	35	9 %
Cédèmes périarticulaires	24	8 %	4	9 %	2	6 %	30	8 %
Atteinte hépatique sévère	12	4 %	5	11 %	10	31 %	27	7 %
Atteinte neurologique	6	2 %	13	28 %	5	16 %	24	6 %
Décompensation pathologies préexistantes	3	1 %	10	22 %	3	9 %	16	4 %
Syndrome hyperalgique	6	2 %	9	20 %	2	6 %	17	5 %
Atteinte respiratoire	4	1 %	1	2 %	7	22 %	12	3 %
Atteinte dermatologique inhabituelle	7	2 %	2	4 %	1	3 %	10	3 %
Atteinte rénale	2	1 %	3	7 %	3	9 %	8	2 %
Manifestations hémorragiques ou thrombotiques	3	1 %	2	4 %	1	3 %	6	2 %
Prurit	3	1 %	1	2 %	0	0 %	4	1 %
Manifestations digestives sévères	1	0 %	1	2 %	0	0 %	2	1 %
Ténosynovites	0	0 %	1	2 %	0	0 %	1	0 %
Hospitalisation en Réa/USI								
Hospitalisation en Réa/USI	1	0 %	3	7 %	10	31 %	14	4 %
Défaillances								
Défaillance d'organe	20	7 %	4	9 %	29	91 %	53	14 %
Défaillance cardiocirculatoire	11	4 %	2	4 %	23	72 %	36	10 %
Défaillance hépatique	9	3 %	0	0 %	9	28 %	18	5 %
Défaillance cérébrale	0	0 %	1	2 %	4	13 %	5	1 %
Défaillance respiratoire	2	1 %	1	2 %	6	19 %	9	2 %
Défaillance rénale	1	0 %	0	0 %	4	13 %	5	1 %
Défaillance autre	2	1 %	0	0 %	1	3 %	3	1 %
Issue de l'hospitalisation								
Retour à domicile	291	100 %	46	100 %	30	94 %	367	99 %
Décès	1	0 %	0	0 %	2	6 %	3	1 %
Directement lié au chikungunya	0	0 %	0	0 %	1	50 %	1	33 %
Indirectement lié au chikungunya	0	0 %	0	0 %	1	50 %	1	33 %
Sans rapport avec le chikungunya	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1	33 %

Situation épidémiologique par secteur

La surveillance du chikungunya est organisée par secteur pour tenir compte des dynamiques infrarégionales des épidémies et orienter les mesures de gestion.

La Guyane est ainsi divisée en 22 communes réparties sur 7 secteurs.

En raison du manque d'exhaustivité des adresses de résidence des cas confirmés, la méthodologie de répartition des cas par secteur a été ajustée à partir de S24. Parmi les cas confirmés, ceux sans adresse de résidence disponible ont été attribués au secteur du laboratoire préleveur lorsqu'il était connu. Les cas pour lesquels ni l'adresse de résidence ni le laboratoire n'étaient identifiables n'ont pas été inclus dans l'analyse par secteur présentée ci-dessous.

Répartition des 22 communes de Guyane dans les 7 secteurs de surveillance



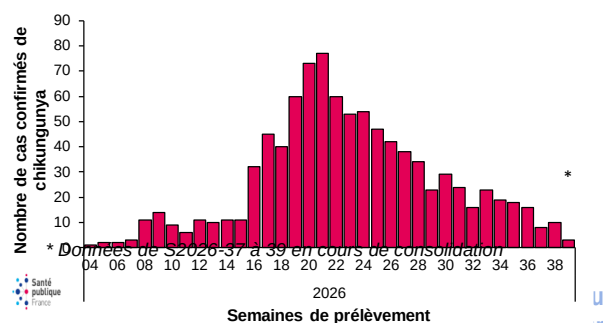
Secteur du Littoral Ouest

Le nombre de cas biologiquement confirmés était en baisse (respectivement 10 et 3 cas en S38 et S39).

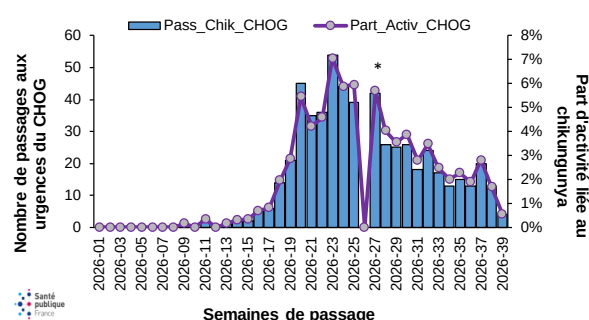
Toutefois l'analyse de la situation épidémiologique, en phase de circulation épidémique ou en de post épidémie, repose principalement sur la surveillance syndromique (passages aux urgences). En S38 et S39, respectivement 13 et 4 passages hebdomadaires aux urgences du CHOG pour suspicion de chikungunya (code A92.0) ont été enregistrés. La part d'activité du chikungunya était faible et inférieure à 1 % en S39.

L'activité liée au chikungunya était faible sur le Littoral Ouest. **La circulation virale est en net ralentissement dans ce secteur, qui est en post-épidémie depuis S38.**

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur du Littoral Ouest, Guyane, depuis janvier 2026



du Littoral Ouest, Guyane, depuis janvier 2026



* Données indisponibles en S26-2026

Secteur de l'Île de Cayenne

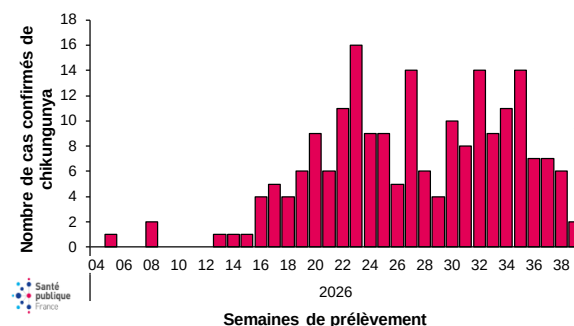
Depuis la deuxième quinzaine de juillet (S30), le nombre de cas biologiquement confirmés semble s'intensifier bien qu'il reste à un niveau faible. En S38 et S39, la baisse apparente du nombre de cas biologiquement confirmés (respectivement 6 et 2 cas) peut s'expliquer en partie par la non transmission d'une partie des données de laboratoire : la tendance ne peut être interprétée.

En S39, 2 foyers actifs sont observés sur l'Île de Cayenne, sur deux des trois communes du secteur et comptaient 6 cas chacun.

Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de chikungunya (code A92.0) restait faible au CHC, seuls 2 passages pour ce motif ont été enregistrés au cours des 2 dernières semaines (1 en S38 et 1 en S39).

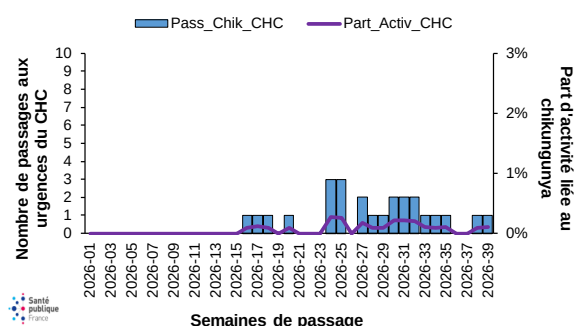
Le virus continue de circuler dans le secteur de l'Île de Cayenne, qui est en phase de foyers épidémiques.

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur de l'Île de Cayenne, Guyane, depuis janvier 2026



* Données de S2026-37 à 39 en cours de consolidation

Nombre hebdomadaire de passages et part d'activité du chikungunya aux urgences du CHC, tous âges, secteur de l'Île de Cayenne, Guyane, depuis janvier 2026



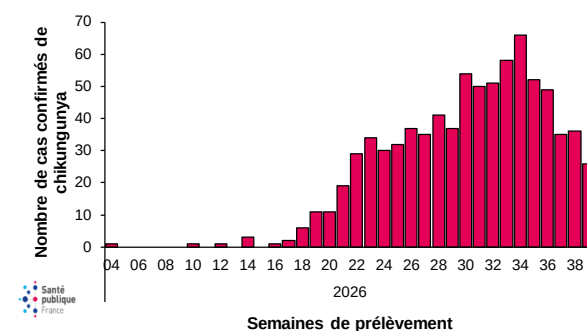
Secteur des Savanes

Le secteur des Savanes étant en épidémie, l'analyse de la situation épidémiologique repose principalement sur la surveillance syndromique (passages aux urgences).

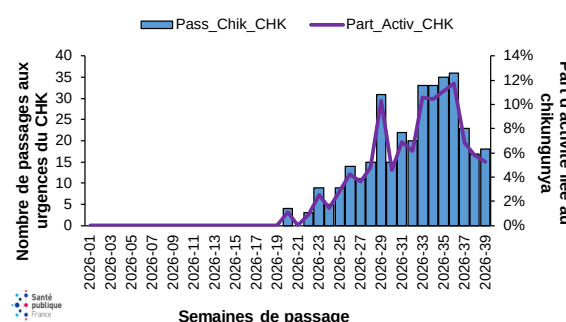
En S38 et S39, le nombre de passages aux urgences pour suspicion de chikungunya au CHK (code A92.0) était à un niveau modéré et stable avec respectivement 17 et 18 passages enregistrés pour ce motif. La part d'activité liée à ces passages était stable et s'élevait à près de 6 % en S39.

Après un ralentissement les deux semaines précédentes, la circulation virale est stable dans le secteur des Savanes. L'épidémie de chikungunya se poursuit.

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur des Savanes, Guyane, depuis janvier 2026



chikungunya aux urgences du CHK, tous âges, secteur des Savanes, Guyane, depuis janvier 2026



Secteur du Maroni

En S38 et S39, aucun cas de chikungunya n'a été biologiquement confirmé sur le Maroni.

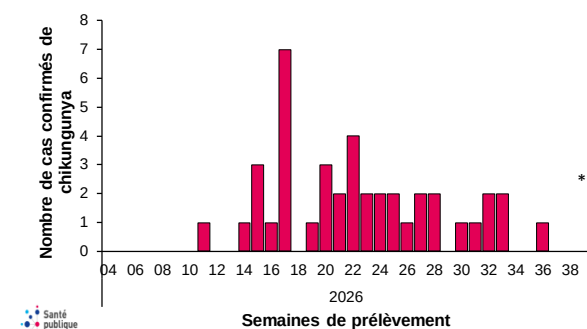
Depuis le début de l'année, 41 cas ont été confirmés dans ce secteur, répartis sur quatre communes. La circulation du virus est sporadique.

Par ailleurs, aucune consultation pour suspicion de chikungunya n'a été enregistrée en S38 et S39 dans les CDPS du Maroni.

Depuis le début de l'année, 32 consultations pour suspicion de chikungunya (code A92.0) ont été notifiées par les CDPS de ce secteur.

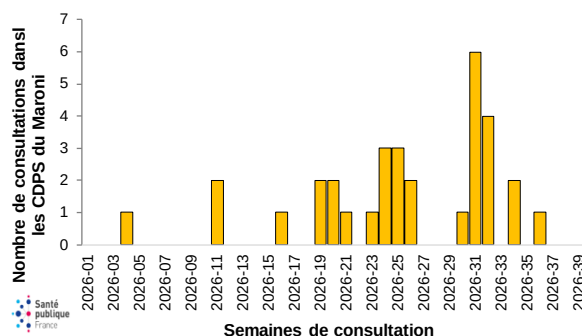
La situation épidémiologique est stable sur le Maroni qui reste en phase de transmission sporadique.

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés de chikungunya, tous âges, secteur du Maroni, Guyane, depuis janvier 2026



* Données de S2026-37 à 39 en cours de consolidation

Nombre hebdomadaire de consultations pour suspicion de chikungunya dans les CDPS et hôpitaux de proximité, secteur du Maroni, tous âges, Guyane, depuis janvier 2026



Secteurs de l'Intérieur, de l'Intérieur Est et de l'Oyapock

Depuis S2026-04, un cas probable (IgM positifs) a été notifié dans le secteur de l'Oyapock et un cas confirmé (RT-PCR positive) dans celui de l'Intérieur. Ces deux cas, ayant consulté en CDPS, s'étaient rendus en zone de circulation active du virus dans les jours précédents leur date de début des signes.

Aucune consultation pour suspicion de chikungunya n'a été enregistrée par les CDPS et aucun cas n'a été biologiquement confirmé dans le secteur de l'Intérieur Est.

La situation épidémiologique correspond à une phase de veille épidémiologique.

Plan ORSEC de lutte contre les arboviroses

Le plan ORSEC de lutte contre les arboviroses est un dispositif de gestion de crise qui vise à organiser et préparer de manière opérationnelle l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre les arboviroses connues et émergentes (dengue, chikungunya, Zika), sous le pilotage de l'ARS et de la préfecture.

Il précise les missions de chaque partenaire et prévoit une graduation de la réponse tout au long de la circulation virale. Cinq niveaux sont déterminés par l'ARS pour chaque territoire en fonction de la situation épidémiologique, mais également de la capacité de l'offre de soins (activité des urgences, capacités d'hospitalisations et de diagnostic biologique) et de réponses en matière de lutte antivectorielle. Ces niveaux de risque sont réévalués régulièrement à partir des indicateurs transmis par les différents partenaires.

Santé publique France a pour mission d'apporter les éléments en lien avec la situation épidémiologique et la sévérité de l'épidémie.

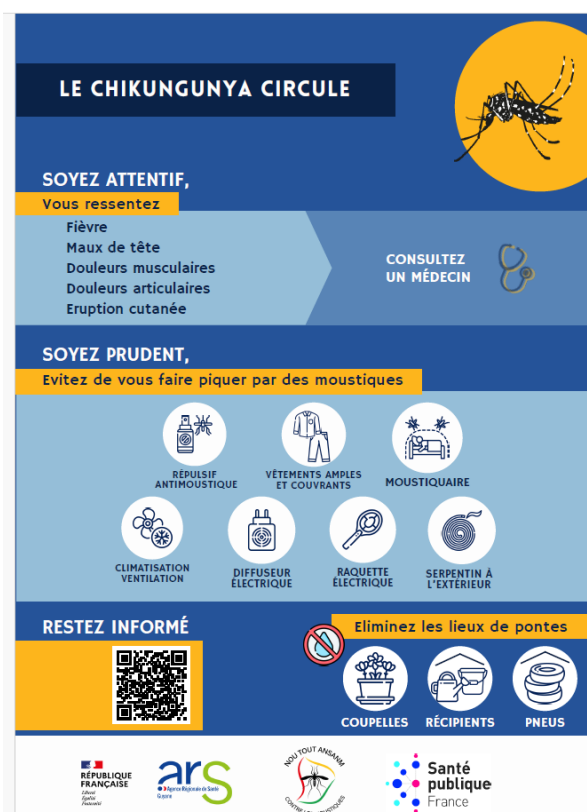
Niveaux du plan ORSEC de lutte contre les arboviroses

Niveau ORSEC	Situation sanitaire	Dispositif associé
	Situation normale de veille	Gestion habituelle des signaux
Niveau 1	Situation de veille et réponses renforcées	Transmission locale avérée sans impact sur les capacités de réponses
Niveau 2	Situation d'alerte	Capacités de réponses renforcées
Niveau 3	Situation sanitaire exceptionnelle	Tensions sur les capacités de réponses
Niveau 4	Situation de crise	Saturation des capacités de réponses

Actuellement, la situation de chaque secteur, définie par le plan ORSEC de lutte contre les arboviroses, est la suivante :

- **Littoral Ouest** : Niveau 1 - Situation de veille et de réponses renforcées
- **Savanes** : Niveau 2 - Situation d'alerte
- **Ile de Cayenne** : Niveau 1 - Situation de veille et de réponses renforcées
- **Maroni** : Niveau normal de veille
- **Intérieur Est, Intérieur et Oyapock** : Niveau normal de veille

Prévention



Partenaires

Santé publique France remercie le réseau d'acteurs sur lequel il s'appuie pour assurer la surveillance des infections respiratoires aiguës, des arboviroses, du paludisme et des gastro-entérites aiguës : les urgences, les centres de santé et hôpitaux de proximité, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et de ville, l'Institut Pasteur de la Guyane, les infirmières de veille hospitalière du CHU, la médecine libérale et hospitalière, l'Agence régionale de santé de Guyane, la Collectivité Territoriale de Guyane, la Direction interarmées du service de santé en Guyane, les équipes EMIP et EMSPEC, les sociétés savantes d'infectiologie, de réanimation, de médecine d'urgence, la Cnam, l'Inserm et l'Insee.



Equipe de rédaction

Luisiane Carvalho, Sophie Devos, Marion Petit-Sinturel, Tiphanie Succo, Garance Terpent

Pour nous citer : Bulletin de surveillance épidémiologique des arboviroses. Région Guyane. Semaine 39 (du 21 au 27 septembre 2026). Saint-Maurice : Santé publique France, 8 pages, 2026.

Directeur de publication : Étienne Pot, directeur général par intérim

Date de publication : 2 octobre 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr